Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M BERRY JEAN-CHRISTOPHE

A COMPLETER A COMPLETER

N° d'adhérent : 20230130058282

<u>Pour le compte de :</u>
SAS CARROSSERIE AUTOPASSION

241 RUE RADIOR 01000 BOURG-EN-BRESSE

<u>N° SIREN</u>: 919 088 781 <u>Régime d'imposition</u>: Miniréel <u>Période déclarée</u>: Août 2025 <u>Date limite de dépôt</u>: 24/09/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/06/2025)

1 sur 2 22/09/2025, 09:41



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 3310-CA3

(Applicable à compter du 01/06/2025)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)

A1 Ventes, prestations de services

142 756

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

	Base hors taxe		Taxe due
Opéı	ations réalisées en France Métropolitaine		
80	Taux normal 20 %	142 756	28 551
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		28 551
TVA	DÉDUCTIBLE		25 55
ΓVA 20			20 562
	DÉDUCTIBLE		

CRÉDIT

25 Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16) 4 011

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DES CRÉDITS D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

27 Crédit de TVA à reporter (ligne 25 - ligne 26)
(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)

4 011

2 sur 2 22/09/2025, 09:41